

Le 24 septembre 2021

JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO : NOS CHAMPIONS LOIR-ET-CHÉRIENS À L'HONNEUR

Le président du conseil départemental, Philippe Guet, a souhaité féliciter Marie-Amélie Le Fur, Raphaël Beaugillet et Lucas Mazur, les trois sportifs loir-et-chériens médaillés aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020.

Trois sportifs loir-et-chériens étaient engagés aux Jeux Paralympiques de Tokyo du 24 août au 5 septembre dernier. Le bilan a été particulièrement excellent pour le Loir-et-Cher puisque tous sont rentrés médaillés.

Un exploit que Philippe Guet, président du département et Tania André, vice-présidente chargée des sports et Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée aux sports, ont souhaité célébrer lors d'une cérémonie conviviale en l'honneur des trois sportifs, membres de la Team 41.

En réalisant un bond à 6,11 mètres, **Marie-Amélie Le Fur** a décroché la médaille d'argent en saut en longueur. Avec cette neuvième médaille internationale, la championne fait ses adieux à la compétition pour se consacrer à sa carrière professionnelle et à son rôle de présidente du Comité paralympique et sportif français.

Pour ses premiers Jeux, le Courchois, **Raphaël Beaugillet** a, pour sa part, été médaillé de bronze sur l'épreuve du kilomètre B en paracyclisme tandem avec François Pervis.

Quant à **Lucas Mazur**, il a remporté l'or en simple et l'argent en double avec Faustine Noël au badminton, discipline qui faisait son entrée aux Jeux.

Entourés des acteurs du monde sportif départemental, des autres membres de la Team 41 et des conseillers départementaux, les champions sont revenus sur leur préparation et leurs performances à Tokyo et ont eu l'occasion d'aborder leurs projets de carrière et les Jeux 2024.

Philippe Guet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, « *Je suis fier que ces trois champions aient porté haut les couleurs du Loir-et-Cher au Jeux Olympiques de Tokyo. Je m'engage à ce que le conseil départemental poursuive son soutien aux sportifs de haut niveau membres de la Team 41 afin de les accompagner dans leur préparation vers les Jeux de Paris 2024.* »

Avec ce temps fort, **le conseil départemental réaffirme son soutien aux sportifs de haut niveau et son engagement pour Paris 2024.**

Depuis 2019, le département de Loir-et-Cher a mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement à destination des athlètes de haut-niveau visant à les accompagner dans leur préparation des JO 2020 et 2024. Pour en bénéficier, les athlètes doivent cumuler trois conditions :

- être inscrit(e) sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau dans les catégories « Elite », « Sénior » ou « Relève »,
- évoluer dans une discipline olympique,
- être licencié(e) ou avoir été formé(e) dans un club sportif loir-et-chérien durant au minimum 4 saisons entre leurs 12 ans et 21 ans.

CONTACT PRESSE

Elodie Raffault – elodie.raffault@departement41.fr - 06 30 52 99 58

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Le soutien comprend une aide financière de 2 000 € par an ainsi que la mise à disposition des services d'un préparateur physique et d'un préparateur mental.

Pour cette année 2021, 14 athlètes ont été soutenus dans le cadre de ce dispositif: Marie-Amélie Le Fur, Lucas Mazur, Raphaël Beaugillet, Maureen Benito, Baptiste Guyon, Pauline Landron, Mathilde Sénéchal, Sylvain Noël, Marine Aubry, Luc Château, Carla Martinez, Emilie Menuet, Agathe Girard, Benjamin Pillerault. Ils composent ainsi **la Team 41**.

Labellisé **Terre de Jeux 2024**, le département de Loir-et-Cher s'engage à faire vivre la dynamique olympique sur son territoire jusqu'aux prochains JO en mettant notamment « plus de sport » dans la vie quotidienne des collégiens. La mise en place d'un programme d'éducation par le sport via l'ouverture de « Classes Olympiques » permet de répondre à cette ambition.

Les objectifs sont :

- une culture olympique et sportive aux élèves,
- de valoriser la pratique sportive.

Six classes olympiques ont été retenues à raison d'une par collège (5 collèges publics : Saint-Aignan, Morée, Mer, Saint-Laurent-Nouan et Salbris et un collège privé : Salbris) après l'appel à projet lancé par le Comité départemental olympique et sportif de Loir-et-Cher.

CONTACT PRESSE

Elodie Raffault – elodie.raffault@departement41.fr - 06 30 52 99 58

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12